Quand la **solidarité** porte ses fruits

la manne
Alimentaire

Centre d'**Entraide** alimentaire et de **Soutien** par le travail

Rapport d'activités 2024

Assemblée générale le 23 mai 2025

Association La Manne, 23 rue du Galtz, 68000 COLMAR
03.89.41.44.27 info@lamanne.org

Siret 342 453 313 00039

Cofinancé par l'Union européenne
PRÉFET DU HAUT-RHIN
DDETSPP du Haut-Rhin (68)
ALSACE Collectivité européenne
Colmar
Caf du Haut-Rhin

Table des matières

MOT D'INTRODUCTION---------- 3

Message du président ---------- 3

Contexte 2024, les champs d'intervention ---------- 4

LES EQUIPES MOBILISEES ---------- 5

Les salariés permanents ---------- 5

Les salariés en insertion ---------- 5

Les bénévoles ---------- 6

LES ACTIVITES ET CHIFFRES CLES ---------- 8

L'aide Alimentaire ---------- 8

L'épicerie sociale ---------- 10

Le restaurant social ---------- 13

Le prêt à taux 0 ---------- 15

Les espaces verts ---------- 17

L'accompagnement socio professionnel ---------- 19

LES EVENEMENTS ---------- 23

PERSPECTIVES 2025 ---------- 27

REMERCIEMENTS ---------- 28

MOT D'INTRODUCTION

Message du président

2024 : une année de stabilisation et de consolidation :

Stabilisation tant au niveau du personnel que de la gestion des chantiers d'insertion.

L'activité "distribution alimentaire" reste au cœur de nos missions. Avec satisfaction on peut relever que le travail des bénévoles, du personnel permanent et du personnel en insertion, associé aux dons de nos partenaires permet de répondre de manière globalement satisfaisante aux besoins d'une population démunie. Avec amertume et un sentiment de révolte il faut cependant acter le constat que la fragilité sociale et la précarité ne régressent pas. Le nombre des bénéficiaires qui viennent à nos guichets n'a pas diminué, au contraire.

Un sondage national réalisé par Ipsos en février dernier révèle que les privations alimentaires sont en augmentation. Ces privations vont de pair avec les emplois précaires.

Ce constat renforce notre double mission : proposer une aide alimentaire et accompagner les personnes qui se trouvent au bord du chemin…À travers les ateliers d'insertion (espaces verts, cuisine, gestion des denrées alimentaires), la Manne se doit de fournir un accompagnement qui soit une passerelle vers l'emploi. En même temps, la Manne se soucie de faire vivre les valeurs qui constituent le socle de notre société : le respect, la dignité, la solidarité, l'engagement. Des signes indiquent que la Manne emprunte le bon chemin. Quand d'anciens salariés en insertion consacrent aujourd'hui du temps libre de leur retraite ou de leurs heures creuses professionnelles pour donner un coup de main bénévole, la Manne peut modestement dire "mission accomplie". Je me permets encore d'évoquer le sourire et la bonne humeur d'un salarié en insertion qui aime citer cette sentence du philosophe Confucius " Choisis un travail qui te plait et tu ne travailleras plus jamais de ta vie ! ". Malgré les difficultés de sa situation, il trouve du bonheur dans le travail, dans les tâches qu'il accomplit de son mieux. Ceci est révélateur de l'ambiance qui règne dans la structure. Salariés permanents, personnes en insertion, bénévoles, tous méritent remerciements, félicitations et encouragements. C'est un défi permanent de maintenir cet élan et cet enthousiasme. L'année prochaine la Manne fêtera ses 40 ans d'existence. Le rêve serait alors que la Manne ferme définitivement les portes car chacune et chacun vivra dans une situation satisfaisante. Cela relève évidemment de l'utopie…néanmoins je souhaite que ce rêve continue de nous habiter. Nous en avons besoin pour poursuivre la tâche avec énergie et plaisir.

Jean-Marie FRITSCH – Président

Contexte 2024, les champs d'intervention

La précarité alimentaire constitue un enjeu majeur de santé publique et de justice sociale en France. Elle se manifeste par l'incapacité pour certains individus ou ménages d'accéder régulièrement à une alimentation suffisante, variée et équilibrée. Ce phénomène est souvent le reflet d'inégalités économiques, sociales ou structurelles. En 2023, la précarité alimentaire en France a atteint des niveaux alarmants, touchant une proportion significative de la population. Selon une étude du Crédoc, centre de recherches, 16 % des Français déclaraient ne pas manger à leur faim, un chiffre qui grimpe à 24 % chez les moins de 40 ans. Dans ce contexte, l'association La Manne s'engage activement depuis 1986 en faveur des plus démunis à travers différents dispositifs solidaires : distribution de colis alimentaires, fonctionnement d'une épicerie sociale et gestion d'un restaurant social. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de lutte contre le gaspillage alimentaire et de renforcement de la solidarité locale.

L'insertion professionnelle est un processus clé pour permettre aux personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes et les demandeurs d'emploi, d'accéder à une activité professionnelle stable et adaptée. Elle englobe l'ensemble des étapes menant à cette intégration : orientation, formation, accompagnement, stages et mise en emploi. En tant qu'Atelier Chantier d'Insertion (ACI), nous accompagnons les salariés en insertion dans la construction de leur projet professionnel tout en levant les freins sociaux. Ce parcours, accessible à toute personne sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, vise un retour progressif vers l'emploi. Dans un contexte où le taux de chômage dans le bassin d'emploi de Colmar atteint 5,5 % au premier trimestre 2024, et où le chômage des jeunes de moins de 25 ans a augmenté de +13,3 % dans le Haut-Rhin, notre action prend tout son sens et nécessite une adaptation constante aux réalités du territoire.

LES EQUIPES MOBILISEES

Les salariés permanents

Au total, l'équipe est composée de 9 salariés en CDI à la Manne Alimentaire :

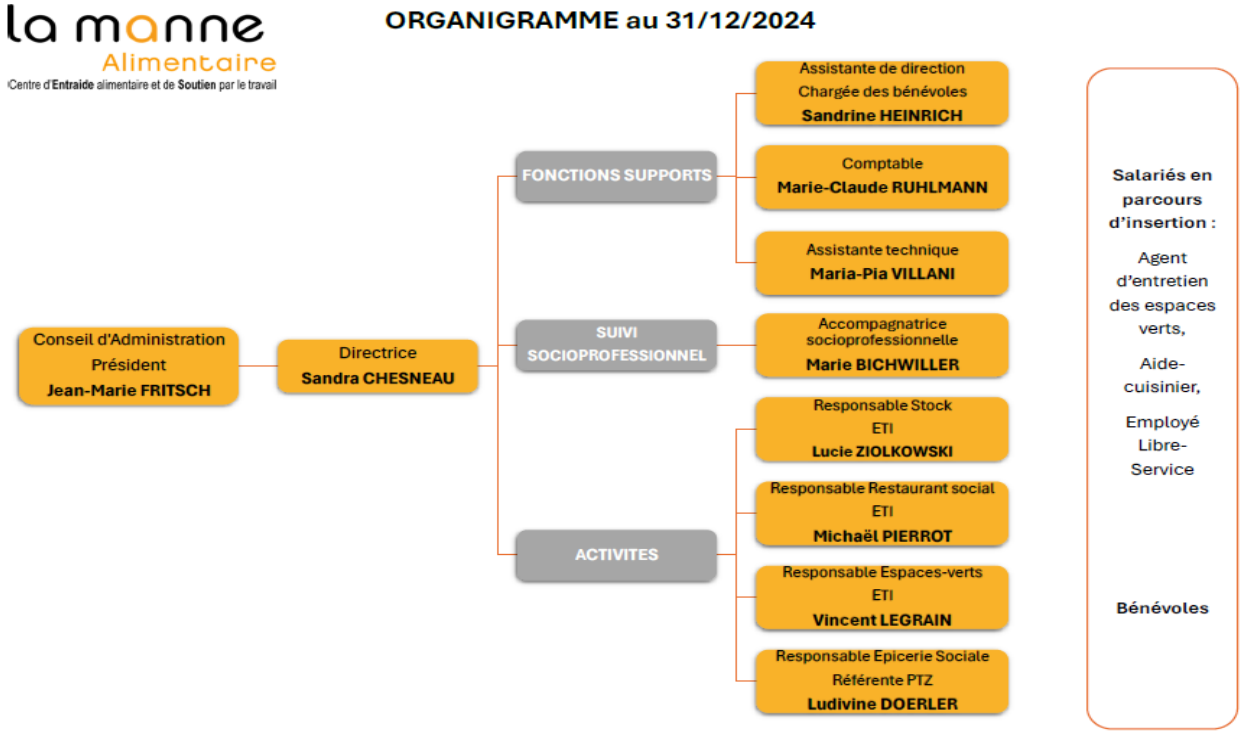

Les salariés en insertion

Les trois activités proposées à La Manne sont : les espaces verts, le stock, le restaurant social.
Au total, sur l'année 2024, 64 salariés ont été accompagnés répartis de la manière suivante :

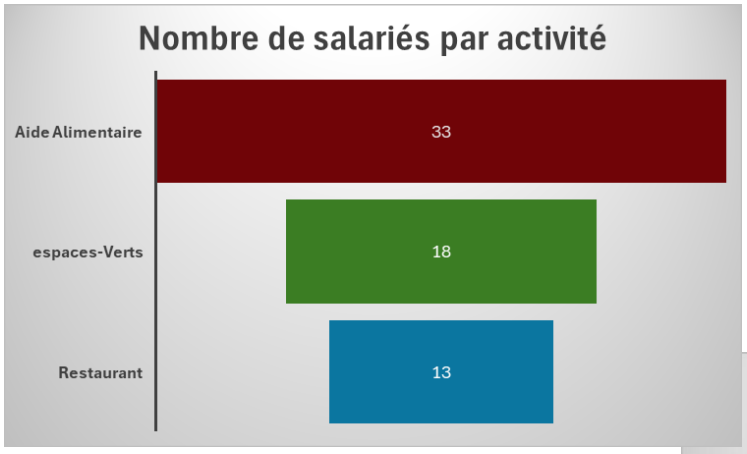



Les bénévoles

Les bénévoles à LA MANNE sont un maillon indispensable à son fonctionnement. Sans ces hommes et ces femmes qui donnent de leur temps quotidiennement ou ponctuellement, les associations telles que la nôtre ne pourraient pas fonctionner.

Aujourd'hui la Manne compte 64 bénévoles, dont 8 nouveaux arrivants en 2024.

Tous nos bénévoles signent une « charte des bénévoles » qui leur permet de s'engager à nos côtés en parfaite connaissance du champ d'intervention proposé, de nos valeurs éthiques et des engagements de notre association.

REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT PAR ACTIVITE :

La distribution alimentaire :

Une équipe de 7 bénévoles, tous les après-midis de 13 h à 15 h voir 16 h, distribue des colis alimentaires auprès des familles en grande précarité de Colmar et de sa région et ainsi créée un lien social avec eux durant ce moment de partage. C'est le domaine qui nécessite le plus grand nombre de bénévoles.

En 2024 cela représente 3 507.85 heures.

L'épicerie Rebond :

Une équipe de 7 bénévoles et 2 remplaçants se relaye par binôme pour chaque demi-journée. Elle accueille et conseille le bénéficiaire sur les achats, prête une oreille attentive et lors du détour d'une conversation donnera des recettes maisons que les bénéficiaires apprécient beaucoup.

Cette activité en 2024 a représenté 543 heures.

Le restaurant social :

Les matins de 9 h 30 à 11 h 30, un binôme de bénévoles confectionne des sandwichs qui seront livrés dans les différents hôtels auprès des bénéficiaires du 115. De 11 h 30 à 12 h 00, ils font le service et propose un moment de partage et d'écoute aux sans domicile fixe de Colmar qui sont aux foyers Schoelcher ou dans la rue. L'association comprend 10 bénévoles fixes et 7 remplaçants en 2024.

Ce qui représente 1 234 .15 heures.

Le Conseil d'Administration :

9 bénévoles sont membres du CA. Ils se réunissent 11 fois dans l'année autour du Président et de la directrice pour aborder et traiter différents points concernant la gestion de l'association, les futurs projets et résoudre les éventuels problèmes rencontrés.

Les administrateurs ont réalisé 200 heures de bénévolat.

Les chauffeurs :

4 bénévoles répondent présents pour faire différentes ramasses auprès de nos fournisseurs ou partenaires. Chaque mois ils effectuent la tournée vers la Banque Alimentaire afin de récupérer nos commandes pour la distribution et l'épicerie sociale. Chaque année au mois de novembre, nos chauffeurs ramassent dans les différentes grandes surfaces la collecte pour la Banque Alimentaire et déposent la marchandise dans leur camion stationné à l'Hyper U de Colmar.

En 2024, ils ont roulé 202 heures.

Le prêt à taux 0 :

Les dossiers de demande de prêt sont envoyés à la responsable par les travailleurs sociaux. Elles se chargent de préparer les dossiers afin de les présenter lors des commissions mensuelles auprès de nos 5 bénévoles qui décideront de la suite à donner aux demandes en accord avec elle.

En 2024, cela représente 50.25 heures.

Le bénévolat du samedi matin :

L'association étant fermée le samedi, une équipe de bénévoles, composée de 10 personnes, se chargent dès 7 h 30 du matin de faire la ramasse de la marchandise dans les différents magasins et de trier les denrées. Cette collecte permet d'avoir une partie des produits pour la distribution du lundi.

Ce qui représente 1 064 heures en 2024.

Le bénévolat permis :

Les habitants de Colmar peuvent bénéficier d'une aide de la Mairie pour passer leur permis de conduire d'un montant de 600 €. En contrepartie de ce soutien, ils doivent réaliser 30 h 00 de bénévolat dans les structures partenaires de la Mairie dont La Manne. Les personnes effectuent leurs heures soit dans le stock où ils sont une aide aux salariés dans le tri et la mise en rayon soit au restaurant social en tant qu'aide cuisinier en soutien à l'équipe. Les 30 h 00 sont réparties sur une de semaine soit 6 h 00 x 5 jours.

En 2024 nous avons accueilli 5 bénévoles *soit 150 heures au profit de la manne.*

Le marché de Noël :

Chaque année pendant une semaine, M. Lucien FOHRER et Mme Denise FERFLAMM tiennent un stand au Koifhus afin de vendre, au profit de notre association, les maisonnettes fabriquées tout au long de l'année par M. FOHRER. Des bénévoles prennent le relais sur le stand pour aider et permettre à M. FOHRER de continuer à créer les maisonnettes. Mme Christiane CHASSERY partage le stand et confectionne des articles au crochet qu'elle vend et fait don de la recette à La Manne.

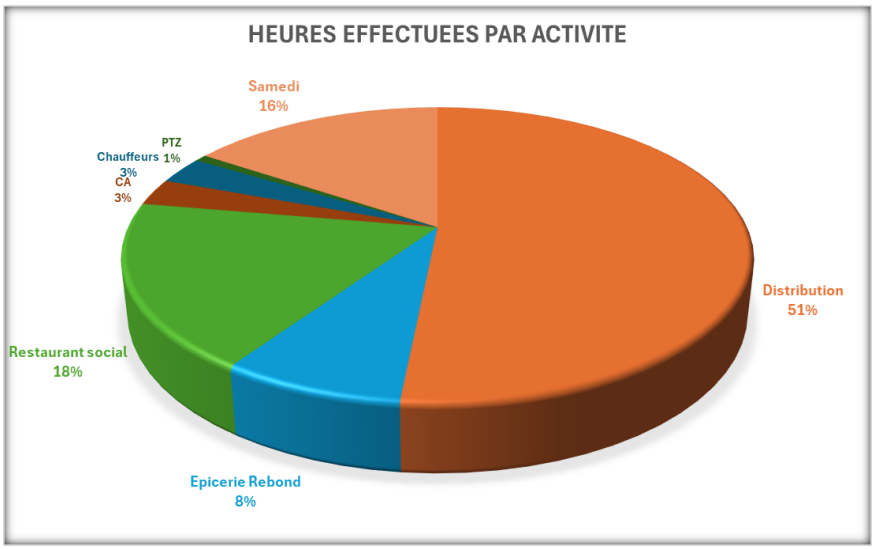

LES ACTIVITES ET CHIFFRES CLES

L'aide Alimentaire

Chaque jour, une équipe d'environ 13 salariés en insertion s'attèlent à collecter, trier et mettre en rayon des denrées alimentaires destinées à être distribuées sous forme de colis et tout cela encadrée par Lucie ZIOLKOWSKI encadrante technique et responsable du stock depuis septembre 2024.

- Deux chauffeurs partent tous les matins, du lundi au vendredi, récupérer les denrées alimentaires dans les magasins partenaires.
- Les autres salariés s'occupent de la réception de la marchandise, du tri, du rangement et de la mise en place des denrées pour la distribution des colis alimentaires. Une maitrise constante du stock est nécessaire pour garantir une rotation optimale surtout face aux produits à date courte que nous récupérons.

C'est pourquoi la gestion du stock demande une organisation drastique (pesée, trier, rotation des produits, respect des règles et normes en vigueur).

Pour les produits secs, nous pouvons compter également sur la Banque Alimentaire du Haut-Rhin pour la partie épicerie et produits secs (conserves de légumes, féculents, farine, huile, produits petits déjeuners etc). Une fois par moi nous nous rendons sur leur site de Mulhouse pour récupérer notre commande basée sur le nombre de bénéficiaires venus en distribution le mois d'avant.
Voici quelques chiffres, de ce que représente nos collectes en kilos, chaque mois sans compter ce que nous récupérons directement à la Banque Alimentaire.

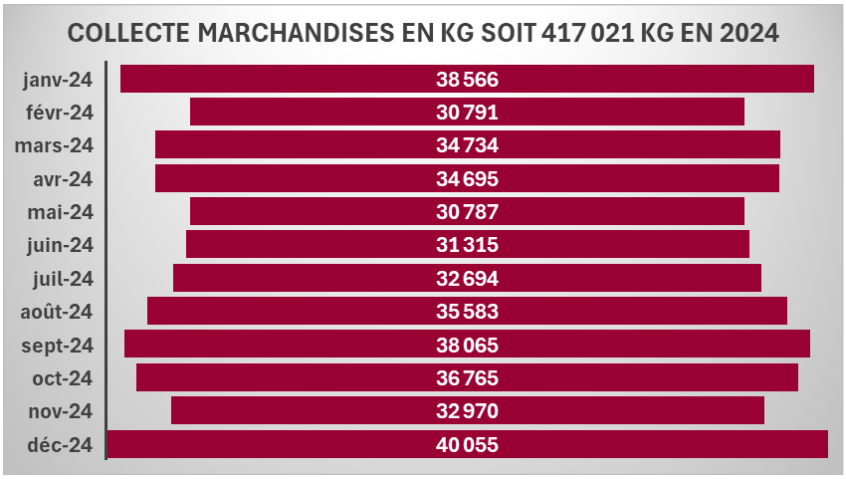

L'accès à la distribution se fait sur présentation d'un bon délivré par les assistantes sociales. C'est 63 prescripteurs, associations, collectivités où se trouvent à chaque fois plusieurs travailleurs sociaux qui sont susceptibles de délivrer des bons.
La distribution est ouverte du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 13h à 15h. Maria Pia VILLANI, assistante technique se charge de coordonner ses temps entre bénévoles, salariés, bénéficiaires.

Deux types de bons existent en fonction de la situation financière de la famille :

- Les bons payants avec une participation de 1.00 € pour toute personne de plus de 15 ans et 0.50 € par enfant. Ils sont établis sur quatre semaine.
  Ces bons sont délivrés sous conditions financières, notamment il faut que le reste à vivre de la famille (ressources-charges/le nbre de personnes dans le foyer) soit inférieur à 200 €. Ce critère est non-exhaustif en fonction de la situation de la famille et des constats réalisés par les travailleurs sociaux.
- Les bons gratuits sans participation financière pour les situations d'urgence. Ils sont établis sur deux semaines. Ils sont à destination des familles n'ayant aucune ressource.

Sur l'année écoulée, la participation financière symbolique demandée aux bénéficiaires représente un total de **32 604** €.
À la suite d'une moyenne établie sur l'année, un panier pour une famille de quatre personnes comprend au total pour environ 200 € de denrées alimentaires. L'inflation importante du début d'année 2023 a progressivement accentué la valeur de ce panier.
En 2024, **c'est 1 550 foyers** inscrits en distribution. Cela représente **3 938 personnes** (dont 1 176 enfants de moins de 15 ans) contre 3 454 en 2023. Ces chiffres qui ne déclinent pas nous motivent chaque jour à continuer et à développer un peu plus cette aide.

Le saviez vous ?



Tiré du site internet de la Banque Alimentaire du Havre

L'épicerie sociale

L'épicerie sociale Rebond est un acteur clé du bassin Colmarien puisqu'elle est la **seule sur ce territoire**. Elle offre aux personnes en situation précaire la possibilité de faire leurs courses à moindre coûts.

1 personne	35 €
2 personnes	45 €
3 personnes	55 €
4 personnes	65 €
5 personnes	70 €
6 personnes	75 €
7 personnes	80 €
8 personnes	85 €
9 personnes	90 €
10 personnes	95€

En effet, l'Epicerie est composée de **denrée alimentaires frais**, **secs** ainsi que des **produits d'hygiènes, d'entretiens** et de **puériculture** ; vendus à **15 %** du prix réel, à l'exception des produits achetés par notre association, vendus à **30 %** du prix réel. Cette contribution financière permet aux personnes de garder leur dignité. A titre d'exemple, un couple sans enfant ou un parent avec un enfant aurait droit à 45 €, mais payera en moyenne 9,50 €.

En réduisant le budget dédié à l'alimentaire, les bénéficiaires libèrent du pouvoir d'achat leur permettant **le remboursement de créances** (découvert bancaire, santé, locatif, factures, avocat…), et/ou **d'améliorer les fins de mois** en cas de rupture d'emploi, de charges exceptionnelles (santé, formation, scolaire, obsèques…).

DEUX POSSIBILITES D'ACCES = DEUX SOUTIENS DIFFERENTS

➡ Orientation par un travailleur social de secteur : suivi classique

L'accès à l'Epicerie Sociale REBOND peut s'accompagner d'un **accompagnement social individuel et collectif**. Pour ce faire, un dossier de demande d'accès doit être envoyé à la Responsable de l'Epicerie (Conseillère en Economie Sociale et Familiale – CESF), qui traitera le dossier. Si les conditions d'accès sont remplies, un contrat de **3 mois** est mis en place avec des objectifs d'accompagnement fixés entre les deux parties.

La CESF réalise un entretien à mi-contrat puis à la fin du contrat, qui sera alors renouvelé ou non en fonction de la situation. Celui-ci peut être **renouvelé jusqu'à 3 fois** pour atteindre les **1 an d'accompagnement maximum**.

Des **ateliers collectifs** sont également proposés à raison d'un par semaine en moyenne, avec pour obligation d'y participer à **au moins un par mois**, pour les bénéficiaires sans emploi.

➡ Orientation par le CCAS de Colmar et Wintzenheim : suivi CCAS

Sur orientation du CCAS de Colmar et de Wintzenheim, les personnes peuvent disposer d'un bon alimentaire pour **4 passages** sur une période de **2 mois sans accompagnement** par la CESF puisque les bons sont une **aide ponctuelle**.

LES NOUVEAUTES DE 2024

➡ Les ateliers collectifs Epicerie :

Pour rappel, en 2023 nous énoncions l'objectif, pour 2024, de la remise en place des ateliers collectifs Epicerie grâce à l'arrivée en temps plein de notre CESF Responsable de l'Epicerie Sociale REBOND. En effet, l'implication des bénéficiaires dans l'élaboration des ateliers constitue notre mot d'ordre pour rendre les ateliers attractifs et donner du sens quant à leur participation. Ainsi, la première nouveauté pour 2024 a bien été la remise en place de ces ateliers à raison d'une participation obligatoire une fois par mois au minimum. En 2024, **28 ateliers** ont été proposés portant sur des thématiques alimentaire, budget, administratif, santé, logement…

La reprise de ces ateliers apporte une nouvelle dynamique au sein de l'Epicerie et permet une rencontre plus fréquente entre la CESF et les bénéficiaires, ce qui renforce le lien de confiance et le suivi social.

➡ Aménagement Epicerie :

Au niveau des locaux de l'épicerie, un **tableau blanc** a été installé afin d'y inscrire les informations importantes pour les bénévoles comme : limiter à 1 bouteille d'huile/famille, lait = lait REBOND (achat)…

A la fin de l'été 2024, le support fruits et légumes a été changé, laissant place à **2 étals en acier sur roulettes** ; plus hygiéniques, moins imposants. Le congélateur en panne a été changé, laissant alors place à un appareil avec tiroirs, plus pratique pour le rangement des denrées.

De **nouvelles étagères** moins imposantes ont remplacer les anciennes, aérant ainsi l'espace et plus simple d'entretien.

➡ Nouveau logiciel de vente/stock… :

TICADI a été installé en janvier 2024 sur nos ordinateurs. Ce logiciel permet la gestion de la caisse, du stock et des inscriptions des bénéficiaires ; ce qui a imposé un changement d'organisation.

Sur la seconde partie de l'année, étant plus à l'aise avec ce nouvel outil, nous avons pu mettre en place des **inventaires plus réguliers**. Pour 2025, nous prévoyons un **inventaire par mois** afin que les stocks soient au plus juste avant l'arrivée de la commande mensuelle de la Banque Alimentaire. En effet, la quantité de produits qui nous ai donné dépend de nombre de personnes bénéficiaires de l'Epicerie mais également du contenu actuel du stock.

QUELQUES CHIFFRES CLES

Suivis classiques :

36 orientations par les travailleurs sociaux de secteurs ; dont **23** ayant abouti à un accès à l'Epicerie Rebond, représentant alors **98** personnes dont **43** mineurs.

Ancienneté dans le dispositif à la date de sortie

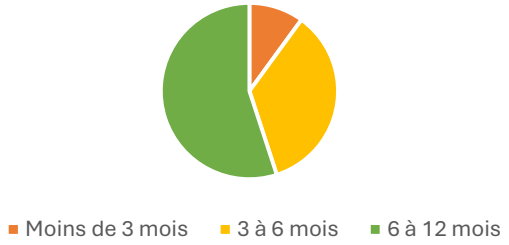

Suivis CCAS :

47 dossiers orientés par le CCAS de Wintzenheim dont **39** ayant abouti à un accès à l'Epicerie Rebond**,** représentant **102** personnes dont **37** mineurs.

Aboutissement après réception du bons au CCAS

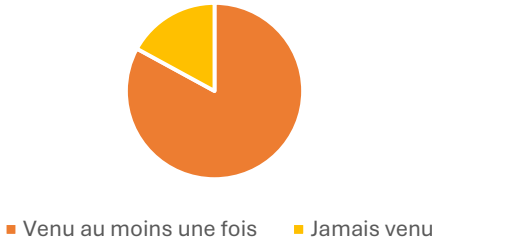

CONCLUSION ET PROJETS POUR 2025 :

Globalement, nous constatons une **baisse générale des orientations** Epicerie sur ces dernières années, comme le montre le graphique ci-contre.

Nombre de dossier sur les dernières années

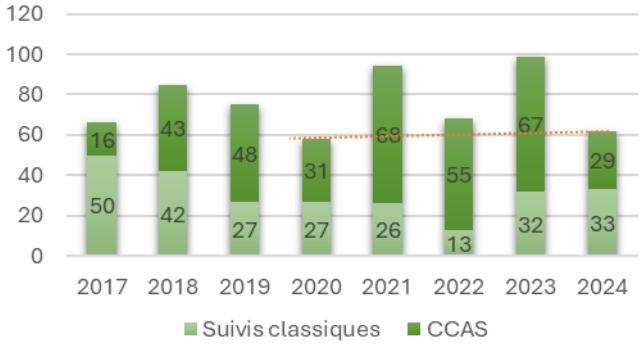

Pour l'année 2020, il est important de noter que la **Manne était fermée pendant 6 mois** en raison du Covid19. Ainsi, **les chiffres de** 2024 **se rapprochent de ceux d'une demi-année**.

Par conséquent, pour 2025, nous souhaitons alors **comprendre** les causes de cette diminution afin d'y **remédier** au mieux. Pour se faire, nous envisageons de **rencontrer nos partenaires** dès début 2025, et de réfléchir ensemble sur **l'évolution que pourrait prendre l'épicerie dans un futur proche.**

Le restaurant social

Face à l'augmentation des demandes, nous avons servi 42 913 repas en 2024, répartis de la manière suivante :

Partenariat avec ACCES – 53 % des repas distribués

22 625 repas ont été livrés en liaison froide à notre partenaire ACCES, qui accompagne des familles en situation de grande précarité hébergées dans les hôtels HECO de Houssen et Formule 1 de Colmar. En réponse aux besoins soulevés par ACCES, nous proposons une formule repas en fonction des échanges établis. De plus lorsque des bébés de moins de 2 ans sont accueillis parmi les familles, nous fournissons, lait, petits pots et couches.

Restaurant social – 7 % des repas

3 182 repas chauds ont été confectionnés et servis dans notre restaurant social.
Pendant la trêve hivernale, les personnes orientées par le CCAS peuvent bénéficier d'un repas complet composé de :

- Une soupe chaude maison,
- Une entrée froide,
- Un plat chaud (féculents, légumes, protéines),
- Un laitage (yaourt ou fromage),
- Un dessert maison et un café.

En dehors de la trêve, les repas sont allégés mais restent complets et variés : entrée, plat, dessert et café.

Partenariat avec l'association Espoir – 40 % des repas

L'association Espoir, partenaire historique, reçoit :

- 9 984 repas livrés en liaison froide au foyer Tjibaou,
- 7 122 repas livrés en liaison froide au foyer Schoelcher.

Les repas, conditionnés en barquettes thermoscellées, sont réchauffables au micro-ondes. Ils comprennent un plat chaud, accompagné d'une entrée ou d'un dessert.

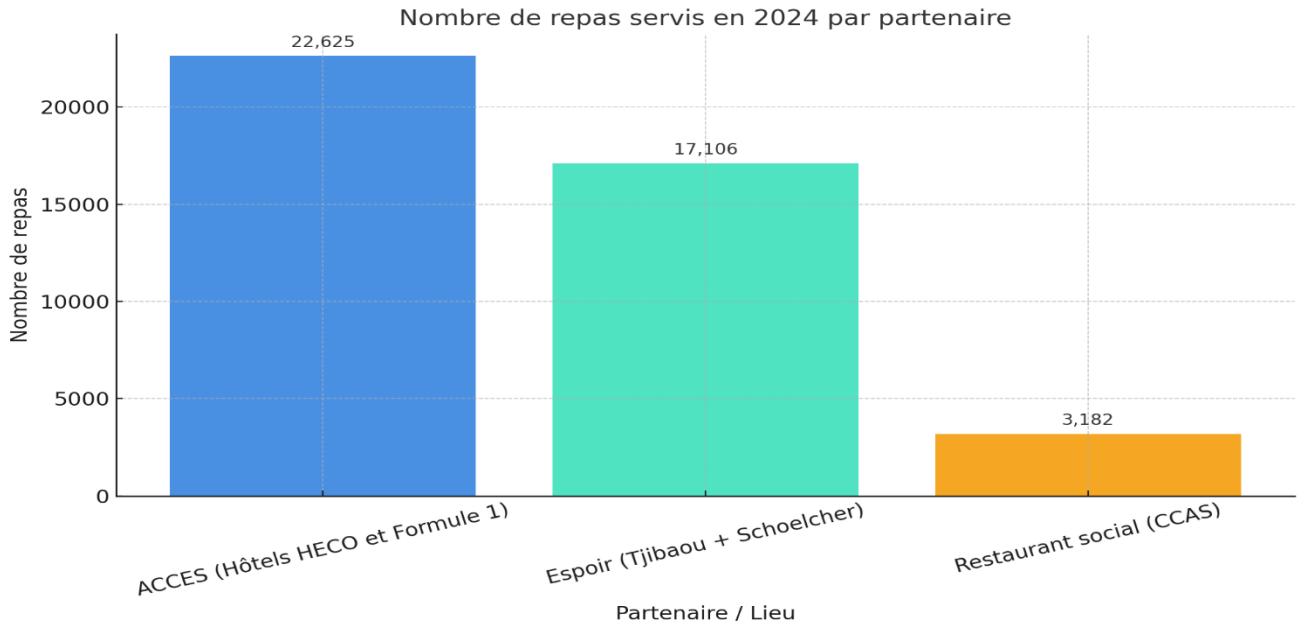

Continuité de service pendant les fermetures

Malgré nos jours de fermeture, nous veillons à assurer une continuité de service pour garantir le bien-être des bénéficiaires.

- ACCES reçoit des vivres appertisés pour les week-ends et jours fériés afin de maintenir une sécurité alimentaire constante.

- Les bénéficiaires du CCAS, accueillis au restaurant social le midi, repartent avec un panier-repas pour les jours de fermeture. Ce panier contient : un sandwich fait maison, chips, boissons, gâteaux, fruits frais, compotes, friandises et un kit d'hygiène selon leurs besoins.

- Pour le partenaire Espoir, une production différée est organisée en cuisine centrale. Par exemple, le vendredi est une journée intense en cuisine : les repas sont préparés pour couvrir les besoins jusqu'au lundi midi, tout en garantissant qualité gustative et sécurité alimentaire.

Modernisation des Équipements

En 2024, nous avons réalisé près de 100 000 € d'investissements pour moderniser nos équipements et améliorer nos conditions de production.

Parmi ces investissements, nous avons acquis **une sauteuse multifonction** pour la préparation de repas en grande quantité, ainsi qu'une **plonge professionnelle**. Ces appareils, conformes aux normes de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS), sont équipés de systèmes de relevage mécanique et/ou automatique. Ils facilitent considérablement le travail de nos salariés en insertion et contribuent à un environnement de travail plus sûr et ergonomique.

Nous avons également fait concevoir un **meuble inox sur mesure** pour optimiser le rangement du matériel en cuisine, ce qui a renforcé l'efficacité et l'organisation de notre espace de travail.

Enfin, nous avons investi dans un **véhicule frigorifique** neuf pour faire face à la demande croissante et garantir une sécurité alimentaire drastique. En effet, 83 % de nos repas soit 39 731 sont livrés à nos partenaires, rendant ce moyen logistique indispensable à la continuité de notre mission.

Le prêt à taux 0

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) de la Manne existe depuis **1999**.
Son démarrage a été financé entièrement par un mécène et nous permet de soutenir des personnes en situation précaire.
Cette action a été créée dans le but non seulement de permettre à des familles exclues du système de prêts bancaires classiques de pouvoir **financer des achats indispensables**, mais aussi pour **éviter** de sombrer dans la spirale de **l'endettement** voire du **surendettement**.

OBJET DE LA DEMANDE :

- Facture impayée
- Frais d'huissier
- Acquisition de mobilier de première nécessité : machine à laver, four, frigidaire, congélateur, lit…
- Permis de conduire
- Autre (sous conditions) : débit bancaire, frais de santé…

Refus d'office pour l'achat d'un véhicule !

MODALITES DU PRET

- **1 500€** maximum d'emprunt
- **24** mensualités maximum
- Remboursement par **virement** automatique
- Prêt à **0%**
- Le demandeur doit résider dans le **secteur Colmarien** (périmètre de 25 km autour de Colmar en restant dans le département)
- Avoir un compte bancaire traditionnel et non en ligne (Nickel, Hello One…)
- Avoir exploré toutes autres options de financement

PROCEDURE

1. La personne prend **rendez-vous avec un travailleur social** (seul prescripteur de la demande).
2. Si la situation correspond aux critères, le dossier de demande sera envoyé à la Référente du PTZ
3. La CESF contrôle que cette dernière soit **complète** :
   - Evaluation socio-budgétaire
   - Pièces d'identité
   - Justificatifs de ressources
   - Trois derniers relevés bancaires
   - Justificatif de la demande (facture des impayés, devis…)
4. Après avoir été rendu anonyme, le dossier est présenté en **commission** (tous les deuxièmes lundis de chaque mois en respectant un seuil de participant minimum qui a été décidé de **3 bénévoles présents sur 5**).

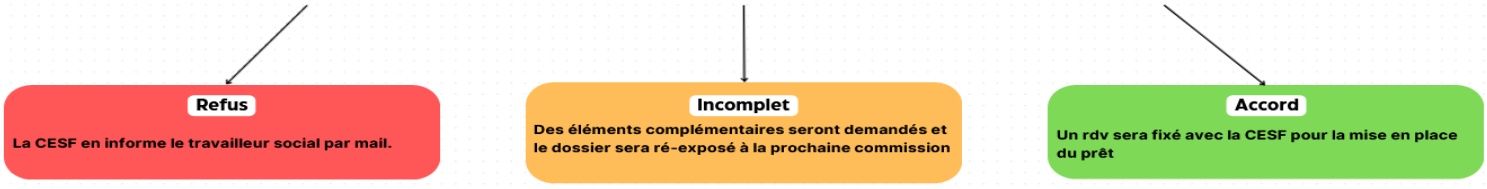

CRITERES D'ACCORD

- Avoir une capacité de remboursement
- Avoir des ressources stables

Qui sont les prescripteurs ?

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Collectivité Européenne d'Alsace
- Travailleurs sociaux partenaires : Espoir, Argile, Appui, Accès, Adoma…

Les nouveautés de 2024 :

Pour rappel, en 2023 nous énoncions notre souhait de **professionnaliser** les pratiques et surtout d'être en **conformité avec l'anonymat** des dossiers, exigé par la CNIL ; ce qui a pu se faire sur toute l'année 2024 grâce à l'arrivée d'une Conseillère en Economie Sociale Familiale (CESF) – Référente du PTZ et animatrice des commissions.

Quelques chiffres clés :

22 demandes

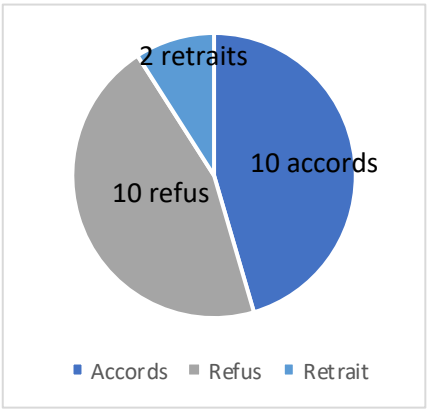

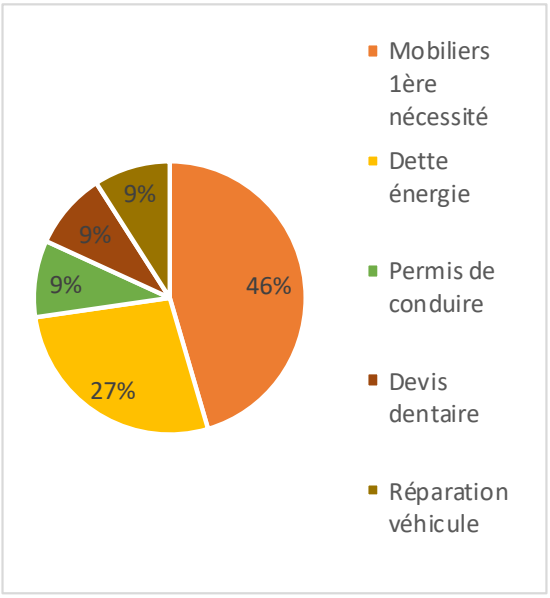

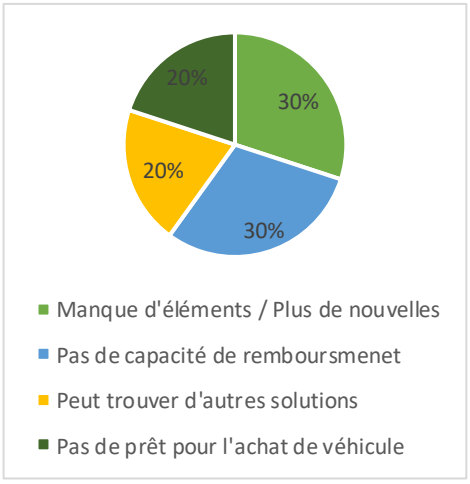

10 945,15€ de prêt en 2024

Les espaces verts

Lors de l'ouverture de l'atelier chantier d'insertion (ACI), une activité « Maraîchage » avait vu le jour. En 2014, cette activité a laissé place à la création de l'activité « Entretien des Espaces Verts » permettant de conserver une grande partie du matériel investi et des véhicules adaptés.



En 2024 l'équipe espaces verts est composée d'un encadrant technique, Vincent LEGRAIN et de neuf salariés en parcours d'insertion.

Dans le cadre de la formation continue et afin de garantir la sécurité et l'applications de bonnes pratiques, des formations sont proposées dès le début des contrats des salariés en insertion dans le domaine des espaces verts.

Même si ce n'est pas leur projet professionnel cela permet de sécuriser les chantiers et d'affiner leur pratique tout en faisant évoluer, de manière générale, leurs codes en entreprise.

<u>Les formations externes réalisées sur 2024 dans le domaine des EV :</u>

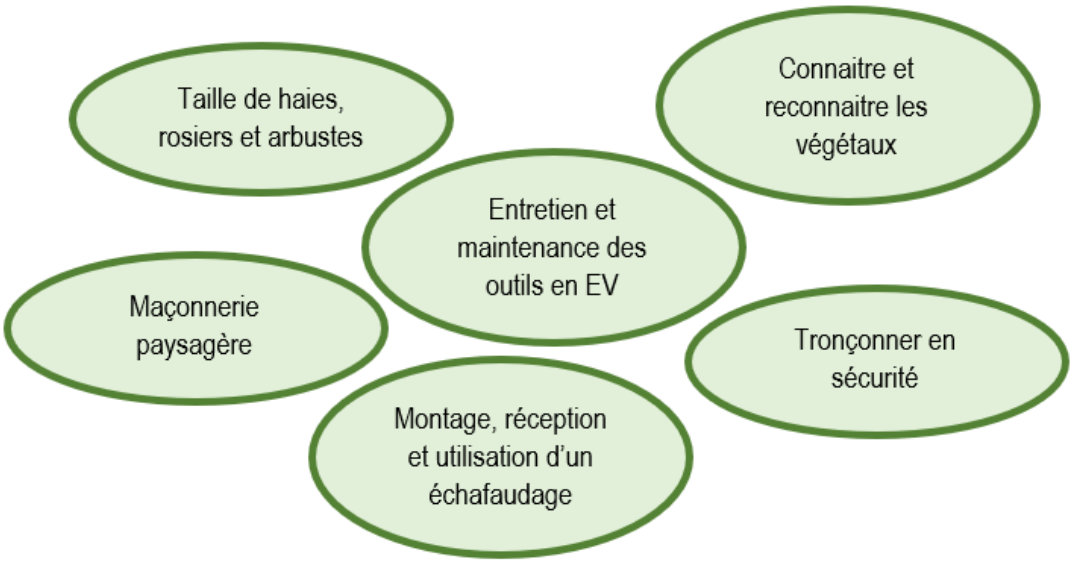

Les services proposés aux clients effectués par notre équipe :

- ✓ **Taille d'arbres et d'arbres fruitiers**
- ✓ **Taille de haies**
- ✓ **Entretien des pelouses (tonte)**
- ✓ **Entretien des massifs (désherbage, binage)**
- ✓ **Petites plantations**
- ✓ **Petits aménagements (engazonnement et petit aménagement paysager)**



Sur l'année passée, au total les salariés sont intervenus sur 82 chantiers, soit ponctuellement ou de manière régulière en fonction des contrats établis pour un total de 53 704 € facturé.

Le secteur espaces verts a investi dans **une tondeuse débroussailleuse** permettant de réaliser les travaux de nettoyage des jardins peu entretenus, notamment les terrains envahis par les hautes herbes et les broussailles. Cela permet aux salariés de passer là où même une bonne tondeuse sera débordée et saturée. Le grand atout de la débroussailleuse à roue par rapport à la débroussailleuse portée est sa grande capacité de coupe, le travail est donc plus rapide et moins fatiguant.

Depuis 2024, une demi-journée par semaine est consacrée pour toute l'équipe des EV à l'entretien des machines et des véhicules pour leur garantir une meilleure durabilité. Cela permet également de faire un temps de formation pour l'encadrant.

La clientèle actuelle, est composée en grande majorité de particuliers :

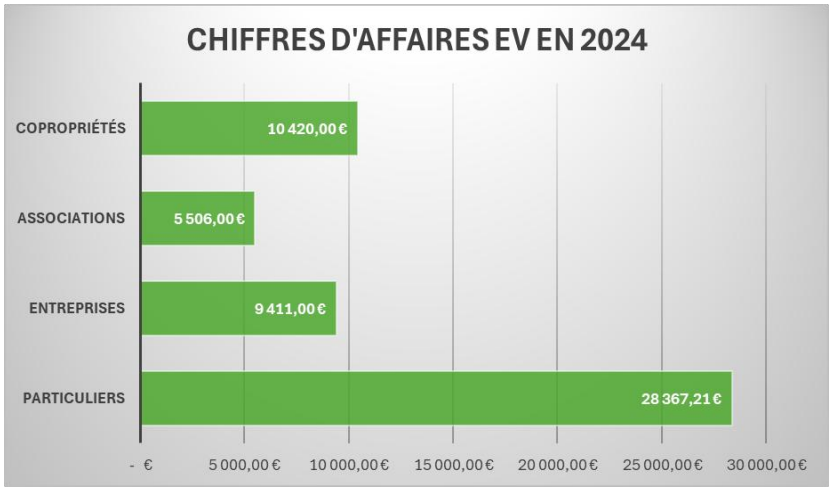

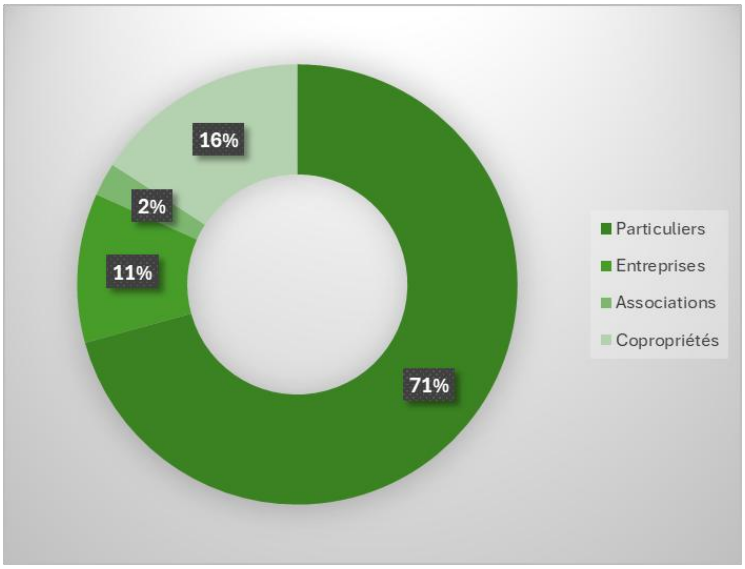

Les perspectives pour 2025 concernent surtout notre démarche de reconquérir des marchés publics plus réguliers permettant de donner un cadre de travail soutenu à nos salariés.

L'accompagnement socio professionnel

➡ Qui réalise l'accompagnement socio-pro ?

Une accompagnatrice socio-professionnelle (ASP) intervient auprès des salariés en insertion, en lien avec les encadrants techniques. Pour se faire, elle accueille, en entretien individuel régulier, les salariés afin de travailler un projet réalisable.

Lors des entretiens, trois axes sont abordés :

- **L'accompagnement social** = pour soutenir le salarié dans l'ensemble de ses démarches administratives afin de favoriser son bien-être et son insertion sociale (logement, document administratif, ouverture des droits, santé, lien social…)

- **L'accompagnement professionnel** = pour faciliter l'intégration du salarié. Il permet de réaliser des bilans sur les savoir-faire et savoir-être, de faire évoluer ses deux aspects et de faire le lien avec un projet professionnel viable (élaborer et travailler le projet professionnel de sortie)

- **La formation** = pour permettre au salarié d'acquérir et de renforcer ses compétences dans l'objectif d'accéder à un emploi stable. Cela permet de répondre aux exigences des entreprises et de développer des compétences transversales (gestion du temps, communication, gestion du stress, de l'autonomie…)

L'objectif premier est d'identifier les problématiques sociales afin de soutenir, conseiller et orienter un salarié. Le salarié est acteur de son projet et nous coconstruisons lors des entretiens les objectifs réguliers à atteindre.

« Mon rôle en tant qu'ASP au sein de l'ACI La Manne est d'accompagner chaque salarié sur le chemin de l'insertion, favoriser leur autonomie, leur en donner la possibilité, de retrouver confiance et de développer leurs compétences professionnelles. Je suis convaincue que les actions prévues renforceront leur parcours ». Marie BICHWILLER

➡ L'accès au chantier d'insertion :

Nous travaillons avec les partenaires du territoire Colmarien qui nous orientent les candidats tel que : France Travail, CAP Emploi, la CEA, la Mission Locale, Contact +, ALEOS, APPUIS, le SPIP, la PJJ, les autres structures d'insertion et bien d'autres…

Il y a également la possibilité de déposer son CV de manière spontanée à l'accueil de La Manne. Toutefois, il faut respecter les critères d'éligibilité pour bénéficier d'un accès en structure d'insertion (exemples de critères : avoir un faible niveau de qualification, être au chômage de longue durée, être en situation de handicap, ne pas avoir d'hébergement ou être hébergé, être bénéficiaire du RSA…)

En cas de besoin en recrutement pour nos activités, les candidats sont reçus en entretien individuel au cours duquel nous leur expliquons clairement notre rôle de tremplin et l'accompagnement personnalisé qui sera mis en place pour soutenir leur parcours. La personne recrutée bénéficiera d'un Contrat à Durée Déterminé dit d'Insertion (CDDI) pour un premier contrat de 4 mois et sera renouvelable jusqu'à deux ans maximums.

Les chiffres sur l'année 2024 écoulée :

39 nouveaux salariés ont été accueillis et ont signé un CDDI en 2024

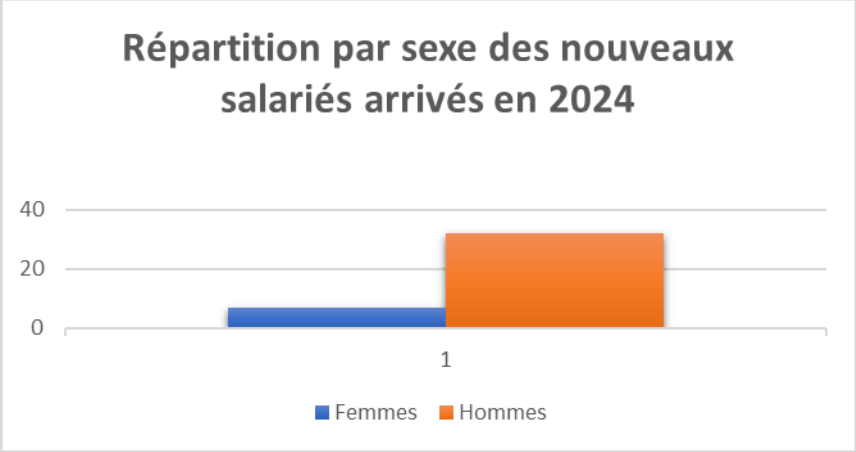

Nous avons accueilli 32 hommes et 7 femmes en tant que nouveaux salariés. La différence s'explique à la suite du fait que nous ayons reçu 145 candidatures dont 49 émanaient de femmes.

64 salariés en insertion ont été accompagnés en parcours durant l'année 2024

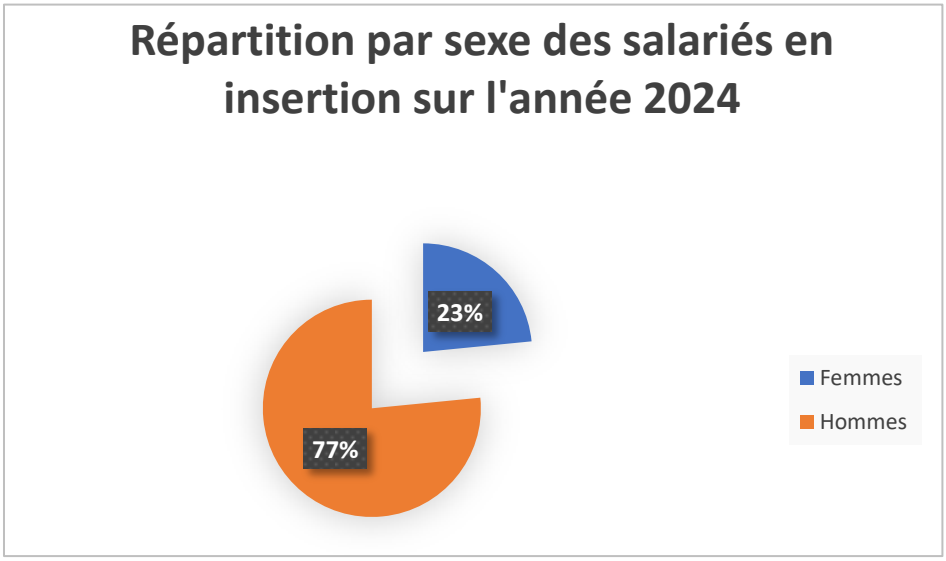

Parmi les 64 salariés en insertion accompagnés en 2024, 15 étaient des femmes et 49 des hommes.

35 salariés sont sortis de notre structure en 2024

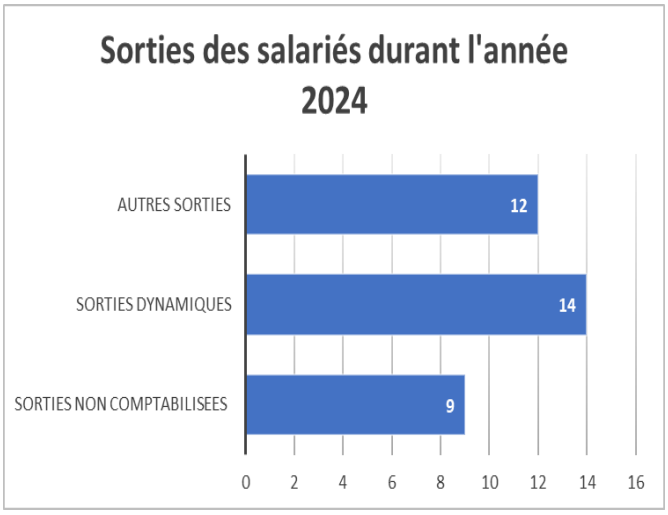

<u>Les autres sorties concernent :</u> l'accès au chômage – les sorties pour problématiques santé – le non-renouvellement des contrats à l'initiative du salarié ou de l'employeur – les salariés dont on a plus de nouvelle du jour au lendemain – la sortie pour maternité ou encore pour décision de justice.

<u>Les sorties dynamiques concernent</u> : embauche en CDD/CDI – le départ en retraite – les entrées en formation (CFPPA/AFPA…) – dans une autre SIAE ou encore la création d'entreprise.

<u>Les sorties non comptabilisées concernent</u> : les arrêts en période d'essai à l'initiative du salarié ou de l'employeur ou les salariés étant sortis avant les 4 premiers mois de contrat.

➡ **L'investissement des salariés en insertion et de l'équipe pluridisciplinaire pour l'augmentation du nombre de PMSMP = Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel**

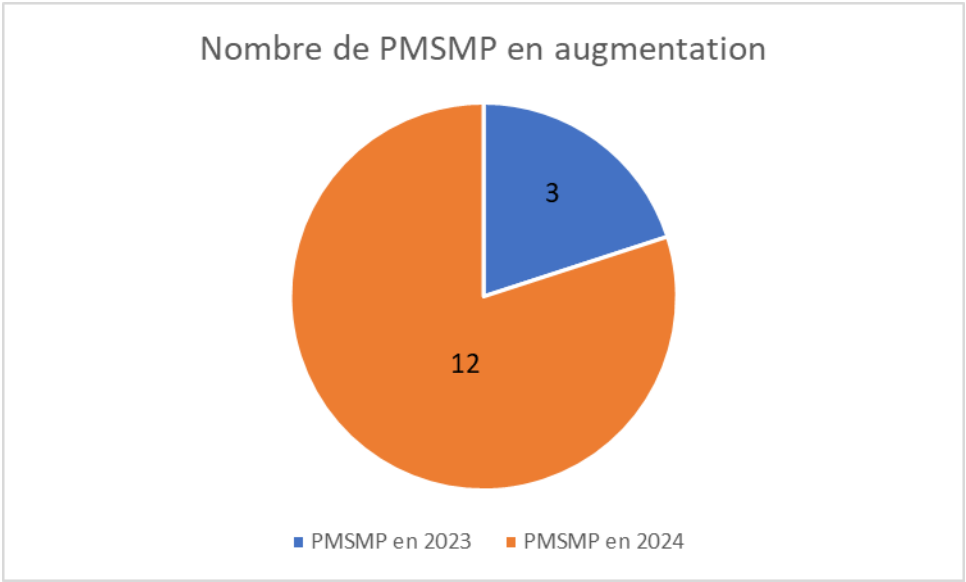

➡ **Le nombre d'heures de formation pour 2024**

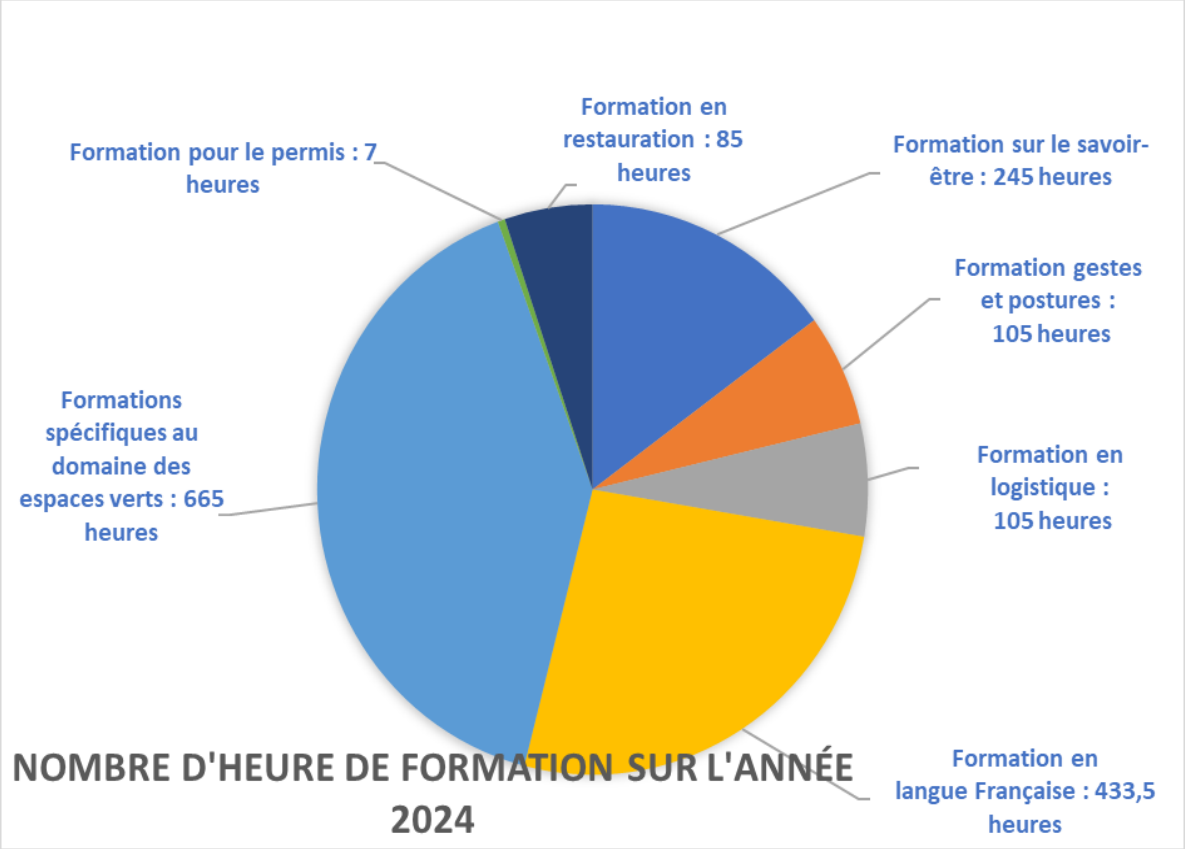

Nous travaillons en lien avec l'URSIEA (Union Régional des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace) pour les formations mises en place dans le cadre du PRIAE (Programme Régional de formation pour les salariés en structure d'insertion) mais également avec notre OPCO qui permet de proposer diverses formations et financements aux salariés en insertion dans le cadre de leur projet professionnel.

Sur l'année 2024, nous avons travaillé avec différents organismes de formation tels que : le CCI CAMPUS, l'ONF, le CFPPA, le CPCV, Eugène Formation, Distel, l'AFPA, NB formation ou encore le GRETA.

« la liberté, comme le courage, est un escalier qu'il faut gravir marche par marche – impossibilité d'enjamber » Gilbert CESBRON

LES EVENEMENTS

- **Journées bénévoles :** Chaque année, depuis 3 ans, l'association organise un goûter spécial « galette des rois » au mois de janvier et un barbecue au mois de juin pour remercier nos bénévoles de leur soutien et leur aide tout au long de l'année. Ces moments sont conviviaux et permettent aux bénévoles de se rencontrer et de partager un moment tous ensemble.







Nouvelle recrue : En septembre, nous avons accueilli dans l'équipe la nouvelle responsable du stock, encadrante technique Lucie ZIOLKOWSKI. Forte de son expérience de 15 ans en grande distribution, elle enrichit les savoirs faire des équipes du stock. Lucie s'est très vite fondue dans la dynamique de l'équipe, avec une belle aisance relationnelle et une compréhension rapide des rôles de chacun.

✓ **<u>Les ateliers distribution :</u>** La responsable de l'Epicerie s'est vue attribuer la mission de mettre en place des ateliers pour les bénéficiaires des colis alimentaires sur les temps de la distribution. Ainsi, sur le second semestre de 2024, 5 ateliers ont été proposés au public, 3 en partenariat avec la Ligue contre le Cancer et 2 avec le Pôle APSA (Accompagnement Prévention Santé Alsace). Le projet pour 2025 sera de réorganiser des ateliers de ce type et de les étendre pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale Rebond.







✓ **<u>Un coup de pouce supplémentaire de la CeA :</u>** Deux investissements étaient nécessaires dans le stock et au restaurant. Dans le stock, nous avons dû investir dans un nouveau gerber, l'ancien n'était plus aux normes mais son usage nous est indispensable. Au niveau de la cuisine, pour répondre aux normes de sécurité alimentaire, nous avons fait installer une machine à laver le linge et un sèche-linge uniquement dédié au linge de cuisine.
Pour ce faire, la CeA nous a délivré une enveloppe exceptionnelle à hauteur de 60 % pour chacun de ces investissements.





- **L'accès à la lecture :** Nous avons le plaisir de souligner un partenariat précieux avec Emmaüs, qui nous permet d'offrir un moment de lecture aux bénéficiaires pendant leur temps d'attente avant l'accès à la distribution des colis alimentaires. Grâce à ce don gracieux, des livres variés sont mis à disposition dans l'espace d'accueil, et une attention particulière est portée aux enfants, à qui une sélection de livres jeunesse est spécialement dédiée. Ce geste simple, mais profondément humain, contribue à créer un climat apaisé, chaleureux et propice à l'échange, tout en favorisant l'accès à la culture pour tous.
  Victor Hugo disait *« Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas ».*



- **Du pain frais :** nouveau partenariat avec le CFA centre Alsace Marcel Rudloff. Dans le cadre de la formation et de l'apprentissage, une section boulangerie produit régulièrement différents pains. C'est dans ce contexte que le CFA contact notre association pour que nous puissions récupérer cette production et la distribuer le jour même aux bénéficiaires de la distribution de colis alimentaires. Un petit plus dans les colis très apprécié par le public accueilli.

- **Collecte nationale :** Comme chaque année, La Manne a participé à la campagne de collecte de la Banque Alimentaire, du 22 au 23 novembre. Notre chargée de bénévoles, Sandrine HEINRICH, a mené un travail de longue haleine pour trouver suffisamment de bénévoles pour couvrir l'ensemble des entrées des magasins sur différents horaires et ce en coordonnant la collecte des chariots par une équipe de chauffeurs.

- **Soutien aux étudiants :** Au côté d'une dizaine d'autres associations, la Manne a participé au forum solidaire des étudiants au sein même de l'IUT de Colmar. Un moyen de présenter nos dispositifs à un public souvent isolé et avec peu d'aides sociales. Un grand merci au service de santé des étudiants et le service social UHA-CROUS pour l'organisation.



-

✓ **Nouveaux bleus de travail :** Nous avons sollicité l'association ACCES pour réaliser de nouveaux tabliers. La quarantaine de bénévoles du restaurant social et de la distribution de colis qui sont mobilisés chaque jour pour accueillir les bénéficiaires arborent fièrement les couleurs de la Manne. Un beau partenariat local entre structures de l'insertion par l'activité économique.





✓ **Les maisonnettes et bredalas :** Bien que M. Lucien FOHRER soutienne La Manne depuis plus de 15 belles années, il nous semble toujours essentiel de souligner son engagement exceptionnel.



À ses débuts, la fabrication et la vente de maisonnettes en carton relevaient presque du loisir. Mais avec le temps, Lucien a su structurer sa passion pour en faire une véritable activité artisanale. Pour y parvenir, il peut compter sur l'aide précieuse de son entourage : son épouse, qui confectionne les tuiles ; une amie, experte en décoration ; et son fils, qui dessine avec talent les emblématiques cigognes alsaciennes. Grâce à leur complicité et à une organisation bien rodée, Lucien parvient aujourd'hui à fabriquer une maisonnette en seulement 1h15.

Cette année, la vente de maisonnettes a permis de récolter **12 520 €** au profit de La Manne, une contribution précieuse aux dons que nous collectons chaque année.



Pour compléter son stand au traditionnel marché de Noël colmarien, nous avons proposé la vente de petits gâteaux de Noël (les fameux Brédalas). Grâce à notre cuisine centrale, plusieurs variétés ont pu être produites dans le respect des normes de traçabilité.

Cette activité a été entièrement portée par une équipe de bénévoles dynamiques et motivés, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, fidèle à l'esprit de Noël et aux valeurs de La Manne.

PERSPECTIVES 2025

Face à l'augmentation continue du nombre de bénéficiaires, il devient nécessaire de revoir notre fonctionnement afin d'améliorer la fluidité de la distribution. L'accueil de nombreuses familles sur cinq demi-journées par semaine génère une pression croissante sur notre dispositif actuel.
Pour répondre à cette situation, une nouvelle organisation des étals sera mise en place.
L'objectif est double :

- Optimiser le temps de distribution en limitant les allers-retours des bénévoles ;
- Préserver la santé des bénévoles, notamment en réduisant les efforts liés au port de charges.

Cette nouvelle disposition va viser à rendre la préparation des paniers plus efficace et plus ergonomique, tout en maintenant un accueil de qualité pour les bénéficiaires.

La dynamique de changement amorcée au cours de ces dernières années a naturellement eu un impact significatif sur l'organisation globale de notre structure. Toutefois, elle nous a surtout permis de prendre pleinement conscience de nos points de fragilité et des transformations opérationnelles devenues indispensables.

« Dans ce contexte, il me semble essentiel de m'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, en valorisant et renforçant l'existant. Cette démarche se poursuit par un travail de formation et de professionnalisation de l'équipe de permanents. Il est indispensable que chaque membre puisse continuer à s'adapter efficacement aux évolutions constantes de notre environnement et aux mutations sociétales qui impactent directement notre action.

La précarité alimentaire n'est pas une fatalité. L'exclusion professionnelle non plus. Derrière chaque situation difficile, il y a des talents, des espoirs, des rêves. Il y a surtout des femmes et des hommes qui ne demandent qu'une chose : qu'on leur tende la main plutôt que de leur tourner le dos. J'ai moi-même appris de toutes les rencontres que j'ai pu faire, salariés en insertion ou bénéficiaires. Les échanges m'ont fait grandir, évoluer et parfois même revoir mon positionnement ». Sandra CHESNEAU - Directrice

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe de salariés permanents, qui a su mener à bien nos différentes missions avec professionnalisme et engagement. Je leur suis particulièrement reconnaissante pour la qualité du travail collaboratif que nous construisons ensemble jour après jour, dans le but de pérenniser le bon fonctionnement de notre structure. C'est un véritable travail d'équipe dont nous pouvons être fiers.

Ma profonde reconnaissance s'adresse également à tous les bénévoles qui, par leur disponibilité et leur engagement quotidien, contribuent activement à la réalisation des objectifs de notre association. Leur présence enrichit notre action et incarne les valeurs humaines fortes portées par la Manne Alimentaire.

Je tiens aussi à remercier sincèrement l'ensemble de nos partenaires, financeurs, donateurs, collaborateurs (mentionnés ci-dessous) pour leur disponibilité, leur soutien et leur compréhension. Nous attachons une grande importance à entretenir avec chacun d'eux une relation partenariale fondée sur la bienveillance, l'entraide et le partage.

Un heureux événement m'a récemment conduit à m'absenter temporairement, et j'ai eu la chance de pouvoir compter sur Alain Faure, mon ancien directeur, surnommé notre « papa poule ». Malgré sa réticence vis-à-vis de certaines démarches administratives, il a accepté de me remplacer avec enthousiasme. Sa présence a été un vrai soulagement pour moi, et une grande source de confiance pour quelqu'un qui m'a beaucoup appris. Je tiens à le remercier sincèrement pour sa générosité, sa disponibilité et son engagement sans faille durant cette période. Son retour a été largement salué et très apprécié, tant par l'équipe que par les bénévoles et les salariés en insertion, auprès desquels il a su créer un climat de confiance, de respect et d'écoute. Sa contribution a été précieuse, et nous lui en sommes tous très reconnaissants.

Enfin, je tiens à adresser mes sincères remerciements à notre président, Jean-Marie Fritsch, pour avoir accepté de reprendre ce poste stratégique, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil d'Administration. Leur confiance renouvelée et leur engagement renforcent nos échanges et contribuent pleinement à la dynamique collaborative qui nous anime.

Sandra CHESNEAU - Directrice

Merci aux communes et institutions publiques

- Caisse d'Allocations Familiales
- Centre Communal d'Action Sociale de Colmar
- Centre Communal d'Action sociale de Horbourg-Wihr
- Centre Communal d'Action Sociale de Wintzenheim
- Collectivité Européenne d'Alsace
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
- Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

- Les Communes d'Ammerschwihr, Andolsheim, Baltzenheim, Bergheim, Biesheim, Buhl, Colmar, Houssen, Horbourg-Wihr, Ingersheim, Kaysersberg, Kunheim, Le Bonhomme, Marckolsheim, Muntzenheim, Niederhergheim, Soultz, Sainte Croix en Plaine, Turckheim, Volgelsheim
- France Travail
- Les Hôpitaux Civils de Colmar

Merci aux fondations, associations et autres organismes publics

- Association Régionale Spécialisée d'action Sociale, d'Education et d'Animation (ARSEA)
- Banque Alimentaire du Haut-Rhin
- Banque de France
- Espoir
- Fédérations des Acteurs de la Solidarité
- Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique d'Alsace
- Emmaüs
- AFPA

Merci aux entreprises

- Boulangerie Ange de Colmar
- Chants de la Terre Colmar
- Chazal Colmar
- Colruyt Horbourg-Wihr
- Carrefour Houssen
- Distri Cafés Colmar
- EARL Goldschmidt Fessenheim
- Ferme Horrenberger à Durrenentzen
- Grand Frais Colmar
- La biscuiterie Alsacienne Colmar
- Leclerc Logelbach-Wintzenheim
- Leclerc Orangerie
- Leclerc Ribeauvillé
- Leclerc Sélestat
- Metro Colmar
- Monoprix Colmar
- Pharmacie de Fessenheim
- Scapalsace
- Hyper U